

NOTE DE PRESENTATION DES REGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES A LA PRESENTATION DES RESULTATS

1.1 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des établissements de Crédit.

1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances
 • Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur nature et l'objet économique des concours:
 - Crédits à vue et à terme, pour les établissements de crédit;
 - Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle;
 - Les engagements pris signifiés comprennent en hors bilan ce qui correspond à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie;
 - Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont énergétiques sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle);
 - Les créances reçues à l'encoursissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encoursissement officiel ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matricielle;
 - Les intérêts courus sur les créances sont portés en partie en compte de créances émises sur ces dernières au cours de l'exercice;
 - Crédites ou souffrance sur la clientèle;
 - Les créances en souffrance sur la clientèle sont comparabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur;
 - Les principales dispositions appliquées aux créances sont les suivantes:
 - Les créances sont classées en deux catégories : degré de risque, classées en créances prélevées, douteuses ou compromises;
 - Les créances en souffrance sont, après réduction des quantités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20 % pour les créances prélevées;
 - 50 % pour les créances douteuses;
 - 100 % pour les créances compromises.
 - Les provisions relatives aux risques crédit sont dédiées des postes d'actif correspondants;
 - Des déclassifications des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont comptabilisés en produits qu'à leur encoursissement;
 - Les petites créances indiscutables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont insignifiantes;
 - Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet d'évaluation favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement total ou partiel;
 - Au 31 décembre 2008, l'analyse des créances en souffrance assorties de garanties hypothécaires devait faire l'objet de la déclaration prévue par l'article N°22 de la circulaire N° 195/2002 de BAM a fait ressortir que:
 - Une première partie des créances analysées antérieures à 2002 a donné lieu à un provisionnement integral pour un montant de 340 MDH constaté en 2008.

1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse en fonction de la nature de ces dettes:
 - Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit;
 - Comptes à vue, créances, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créateurs pour la clientèle;
 Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la

contrepartie, les opérations de pertes, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.
Les intérêts courus sur ces dettes sont intégrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.4 Portefeuilles de titres

1.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre être de créance ou titre de propriété, d'autre part, en fonction de l'intention de transaction, titre de placement ou de participation.

1.4.2 Titres de placement

Sont inscrits dans cette catégorie, le titre acquis dans un objectif de détention temporaire, moins l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservé jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

1.4.3 Titres d'investissement

Tous les titres sont énergétiques à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

1.4.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions précisées par le Plan Comptable des Établissements de Crédit en:

- Titres de participation;

- Parties dans les entreprises liées;

- Titres de l'activité du portefeuille;

- Autres emplois assimilés.

A chaque année comptable, leur valeur est évaluée sur la base des éléments disponibles et d'après les critères qui sont portés partout dans la situation, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les seules valeurs latentes doivent faire, au cas par cas, à la constatation de provisions pour dépréciation.

1.4.5 Pensions fixées

Tous les titres en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du destinataire, est enregistré en résultat.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représente de la créance sur le client enregistré à l'actif du bilan.

1.5 Les opérations libellées en devises

Tous les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de l'émission ou de la date de remboursement.

La différence de change constate sur les emprunts en devises contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobiliers acquis en devises en euros en échange de la conversion des postes de résultats et cours de bourse. Seules, les seules valeurs latentes doivent faire, au cas par cas, à la constatation de provisions pour dépréciation.

1.6 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appéciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

1.6.1 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appéciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

1.7. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Tous les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Tous les immobilisations incorporelles ventillées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Bruit au fil	Non amortissable
Brevets	Durée de protection des brevets
Investissement en recherche et développement	ans 10
Logiciels informatiques	ans
Autres éléments de fonds de commerce	Non amortissable

Tous les immobilisations corporelles ventillées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains	Non amortissable
Immobilisations d'exploitation	ans 10
Autobus de la flotte	ans
Matériel informatique	ans
Matériel industriel	ans
Autres éléments de fonds de commerce	Non amortissable

1.8 Charges à répartir

Tous les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.9 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont constatés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement versés ou empruntés, enregistrés sur la base prototypique et qui rémunèrent un risque. Entrer notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de pratique et de financement (avances, avances et autres ...).

Les intérêts assimilés, également effectivement versés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Tous les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions : Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

Leur représentation exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

1.10 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

BILAN AU 30 JUIN 2012

ACTIF	en millions de dirhams	PASSIF	en millions de dirhams
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 176 609	Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9 259 437
Créances sur les établissements de crédit et assimilées	1 414 707	Dette envers les établissements de crédit et assimilées	8 723 476
A vue	781 783	A vue	4 111 188
Crédits à la clientèle	1 246 414	Depôts de la clientèle	7 654 965
Crédits de trésorerie et à la consommation	52 672 658	Comptes à vue échéanciers	50 006 647
Crédits à l'équipement	20 227 909	Comptes d'épargne	24 180 035
Crédits immobiliers	16 307 106	Opérations de placement	6 780 132
Autres crédits	13 284 795	Autres comptes créditeurs	14 811 660
Créances acquises par affectage	3 652 849	Titres de créance émis	4 989 454
Titres de transaction et de placement	1 999 616	Impôts obligatoires	4 890 454
Honoraires et valeurs assimilées	1 496 703	Impôts sur les bénéfices et autres	4 375 055
Autres titres de référence	96 322	Autres provisions	-
Titres de propriété	450 024	Provisions pour risques et charges	508 701
Autres actifs	2 065 563	Provisions réglementées	392 956
Titres d'investissement	6 434 748	Subsidiaries, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	7 433
Bons et titres de valeurs assimilées	6 434 748	Dette subordonnée	1 542 473
Autres titres de créance	-	Écarte de résiliation	-
Bons de participation et emplois assimilés	275 803	Réserves et primes liées au capital	901 073
Créances subordonnées	-	Capital	3 460 296
Immobilisations données en crédit-bail et en location	429 234	(i) Capital social non versé	-
Immobilisations incorporelles	1 462 783	(ii) Résultat net à l'exercice	(609 673)
Immobilisations corporelles	70 391 712	(iii) Résultat net de l'exercice	251 916
Total de l'actif	70 391 712	Total du Profit	69 541 245

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2012

en millions de dirhams	en millions de dirhams
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	juin-12
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	2 374 143
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 051 111
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	1 850 742
Produits sur titres de propriété	140 969
Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	11 420
Commissions sur prestations de service	123 626
Autres produits bancaires	39 402
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	juin-12
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	832 675
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	210 095
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	167 278
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	109 485
Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	24 038
Autres charges bancaires	59 817
PRODUITS NET BANCAIRE	juin-12
Produits net bancaires	1 341 468
Charges d'exploitation non bancaires	4 249
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	juin-12
Charges de personnel	6 913
Impôts et taxes	581 205
Charges fiscales	161 669
Autres charges générales d'exploitation	14 625
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	75 845
DOATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVENABLES	juin-12
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	391 331
Perdes sur créances irrécouvrables	248 527
Autres dotations aux provisions	81 603
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	juin-12
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	536 653
Autres reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	25 854
Autres reprises de provisions	12 129
RESULTAT COURANT	juin-12
Produits non courants	338
Charges non courantes	226 600
Charge sur résultats	31 709
RESULTAT AVANT IMPÔTS	juin-12
Impôts sur les résultats	60 165
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	juin-12
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	251 916
en millions de dirhams	

ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2012

	en millions de dirhams	en millions de dirhams
	juin-12	juin-11
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
+ Intérêts et produits assimilés	1 999 694	1 037 572
- Intérêts et charges assimilées	772 857	340 081
KMAD DÉFINI	1 226 837	1 097 331
+ Autres charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	123 636	42 169
Commission sur services	48	116
Marge aux commissions	123 578	42 073
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+ Résultat des opérations sur titres de placement	399	2 048
+ Résultat des opérations sur titres dérivés	33 332	8 380
Résultat des opérations de marché	33 731	6 233
+ Divers autres produits bancaires	11 420	3 619
Diverses autres charges bancaires	54 098	55 757
PRODUIT D'EXPLOITATION	1 300 500	1 097 331
+ Résultat net des opérations sur immobilisations financières	-	-
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	4 416	107
- Autres charges d'exploitation non bancaire	4 269	6 809
Charges générales d'exploitation	6 913	6 516
- Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature ou scellage	653 198	588 765
+/- Dotations nettes des reprises aux provisions	681 216	606 113
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	251 916	341 702
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature ou scellage	77 355	276 647
+/- Dotations nettes des reprises aux provisions	65 440	46 553
RESULTAT COURANT	258 423	382 813
RESULTAT NON COURANT	(22 343)	(30 330)
- Impôts sur les résultats	60 165	10 759
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	251 916	341 702
II - CAPACITE D'AUTOFINANCIEMENT		
+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	251 916	241 702
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	75 845	79 018
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	6 164	1 287
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	67 000	42 030
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	1 750	1 391
+ Moins valeurs de cession sur immobilisations incorp & corporelles	-	1 560
+ Plus values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	276	5 249
CAPACITE D'AUTOFINANCIEMENT	398 898	355 804
- Bénéfices distribués	-	-
AUTOFINANCEMENT	398 898	355 804

CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2012

	en millions de dirhams	en millions de dirhams		
	Encours	Affectation du résultat	Autres variation	Encours
	31/12/2011	31/12/2012	30/06/2012	
CAPITAUX PROPRES				
Ecart de réévaluation:				
Réserve et primes liées au capital	901 073			901 073
Réserves				
Autres réserves				
Primes d'émission, de fusion et d'apport	901 073			901 073
Capital	3 460 296			3 460 296
Capital appelé	3 460 296			3 460 296
Capital non appelé				
Capital à investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires, Capital non versé				
(+/-) Report à nouveau	(1 321 678)	412 000		(959 673)
(+/-) Résultats nets en instance d'affectation				
Résultat net de l'exercice	412 000			251 916
TOTAL	3 451 695	412 000		3 701 611

PROVISIONS AU 30 JUIN 2012

	en millions de dirhams	
	PROVISIONS	Encours
	31/12/2011	Déductions
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	1 192 593	492 331
Créditores sur les établissements de crédit et assimilées	543 213	22 500
Créditores sur la clientèle	2 298 446	390 229
Taxes et impôts	27 328	4 857
Titres de participation et emplois assimilés	25 975	6 164
Titres d'investissement	8 806	560
Immobilisations en crédit bail et en location	-	-
Autres actifs	335 246	1 101
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	353 866	75 819
Provisions pour risques d'évaluation d'engagements par signature	10 379	(26 349)
Provisions pour risques de change	31 035	1 490
Provisions pour risques gérables	146 000	67 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations	-	-
Similaires	-	-
Provisions pour autres risques et charges	176 031	7 330
Provisions réglementées	-	-
TOTAL GENERAL	3 546 367	479 170
	553 592	-3 849
	3 462 096	3 462 096

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2012

	en millions de dirhams	
	juin-12	décembre-11
1. Produit d'exploitation bancaire perçus	2 173 143	4 114 500
2. Recouvrements sur créances amorties	25 854	41 660
3. Produit d'exploitation non bancaire perçus	4 607	14 405
4. Charges d'exploitation bancaire versées	(832 679)	(1 752 004)
5. Charges d'exploitation non bancaire versées	(233 593)	82 204
6. Charges d'exploitation immobilières versées	(60 000)	(60 000)
7. Impôts et taxes versés	(60 165)	(21 719)
8. Flux de trésorerie Net provenant du compte de produits et charges	511 840	1 154 087
Variation de:		
9. Créditores sur les établissements de crédit et assimilées	(522 336)	163 176
10. Créditores sur la clientèle	(1 457 952)	(4 026 976)
11. Autres actifs	399 852	2 208 369
12. Immobilisations données en crédit bail et en location	(31 477)	35 346
13. Dettes contre les établissements de crédit et assimilées	535 761	(1 409 912)
14. Dépôts de la clientèle	(635 276)	76 007
15. Titres de trésorerie émis	513 399	4 175 055
16. Autres passifs	(1 161 461)	79 003
17. Autres variations des actifs et passifs d'exploitation	(1 088 420)	(1 211 932)
18. Produit des cessions d'immobilisations financières	076 560	162 156
19. Acquisition d'immobilisations financières	-	1 560
20. Autres variations des immobilisations incorporelles et corporelles	(71 955)	(36 537)
21. Intêts perçus	-	-
22. Dividendes perçus	-	-
IV. Flux de trésorerie Net provenant des activités d'investissement	(71 955)	(154 997)
23. Autres flux de trésorerie publics et fonds spéciaux de garantie reçus	(7 671)	61 015
24. Emission de dettes subordonnées	36 362	96
25. Emission d'actions	-	-
26. Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
27. Augmentation des capitaux propres et assimilés	-	72 000
28. Autres flux de trésorerie	-	-
29. Dividendes versés	-	-
V. Flux de trésorerie Net provenant des activités de financement	35 806	76 081
VI. Variation Nette de la Trésorerie (II+IV+V)	612 538	63 239
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3 789 167	3 725 927
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 176 609	3 199 167

HORS BILAN AU 30 JUIN 2012

	en millions de dirhams	
	juin-12	décembre-11
ENGAGEMENTS DONNÉS	6 793 073	7 503 429
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilées	-	-
Engagements de garantie donnés en faveur de la clientèle	2 730 035	1 120 052
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilées	400 000	400 000
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 063 066	3 975 375
Titres achetés à remettre	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
ENGAGEMENTS DÉCUS	0	0
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilées	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilées	-	-
Engagements de garantie reçus d'état et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à remettre	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

	en millions de dirhams	
	juin-12	juin-11
B - CAPACITE D'AUTOFINANCIEMENT	251 916	241 702
+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	251 916	241 702
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	75 845	79 018
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	6 164	1 287
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	67 000	42 030
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	1 750	1 391
+ Moins valeurs de cession sur immobilisations incorp & corporelles	-	1 560
+ Plus values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	276	5 249
+ CAPACITE D'AUTOFINANCIEMENT	398 898	355 804
- Bénéfices distribués	-	-
AUTOFINANCEMENT	398 898	355 804

Casablanca, le 27 septembre 2012

CHAMPS DE L'EXERCICE CHAMPS DE

CHAMPS DE L'EXERCICE CHAMPS DE